

**CONTRÔLE DES STRUCTURES
DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER
PUBLICITÉ n°24-21 – SCEA ICOUTAGRI**

Date du jour d'affichage en mairie : + deux mois d'affichage Date du retrait de l'affichage en mairie :	Commune de : Visa du maire ou de son représentant :
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------

Le Préfet de la région Île-de-France a été saisi d'une demande d'autorisation d'exploiter, dans le cadre de la procédure prévue à l'article L331-2 du Code rural et de la pêche maritime.

Autorisation d'exploiter n°24-21

Date de la demande complète : **26/04/2024**

Nom du demandeur : **SCEA ICOUTAGRI**

Associés exploitants (capacité professionnelle agricole) : **LEBOUCQ Ann (oui)**

Commune : **SANTEUIL (28)**

Surface avant reprise : **181 ha pondéré** (surface brute : 109 ha)

Surfaces en objet de la demande : **95,5958 ha** (voir au verso la répartition des parcelles)

Surface après reprise : **357,367 ha** (surface brute : 204,5958 ha)

Objectifs : Suite au départ à la retraite de M. DELANOE, la SCEA ICOUTAGRI souhaite conforter son exploitation en reprenant 95 ha 59 a 58 ca de terres agricoles situées à SAINT-ESCOBILLE.

Les personnes intéressées sont invitées à déposer une candidature concurrente à cette demande auprès de la DDT de l'Essonne avant la fin de la durée de publication (deux mois) de la présente publicité. Celle-ci sera examinée dans les conditions prévues par la réglementation.

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDT du département de l'Essonne

Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Île-de-France (DRIA AF).

<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/La-procedure-de-contrôle-des>

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. RODDE Roland ou Mme DELEAZ Yolaine (01 60 76 34 17) à la DDT de l'Essonne et/ou par messagerie à l'adresse suivante : ddt-sea@essonne.gouv.fr

Commune	Réf. Cadastrales	Surface en ha	Propriétaires
SAINT-ESCOBILLE	S 1	1,262	MCV
SAINT-ESCOBILLE	S 3	28,914	MCV
SAINT-ESCOBILLE	S 26	14,9681	MCV
SAINT-ESCOBILLE	S 28	0,4929	MCV
SAINT-ESCOBILLE	Y 349	14,69	MCV
SAINT-ESCOBILLE	Y 351	1,8771	MCV
SAINT-ESCOBILLE	ZH 71	9,1068	MCV
SAINT-ESCOBILLE	ZH 72	9,2874	MCV
SAINT-ESCOBILLE	ZI 14	14,9975	MCV
TOTAL (ha)		95,5958	